

France et Allemagne : deux régimes d'entrée dans l'âge adulte ?

LETABLIER Marie-Thérèse*
SALLES Anne*

Les calendriers de passage à l'âge adulte ont été profondément bouleversés par des phénomènes aussi divers que l'allongement des études, les difficultés d'accès au marché du travail, la difficile émancipation vis-à-vis des parents et l'allongement de la vie en couple avant d'envisager de fonder une famille¹. Cela est dû à l'éclatement des structures familiales traditionnelles, mais aussi à la flexibilisation du marché du travail, qui a pu induire une certaine précarisation de l'emploi, mais a aussi permis l'émergence de nouvelles formes d'emploi telles que le télétravail, le *co-working* ou le travail à temps partiel partagé. Avec la multiplication des types de contrat de travail qui s'en est suivie, l'entrée dans la vie adulte a subi de profonds changements, en particulier un allongement de la période précédant l'accès à un emploi stable qui ne peut s'expliquer seulement par l'allongement de la période d'études (Klammer, Ahles 2010). On observe ainsi l'apparition et le développement de trajectoires plus « chaotiques » caractérisées par des réorientations, des changements de parcours, des reprises d'études, entre autres. Jadis, l'accès à un emploi dès la fin de la scolarisation précédait de peu l'installation dans un logement indépendant, le mariage et la naissance du premier enfant. Tel n'est plus le cas aujourd'hui dans la plupart des pays occidentaux. Le temps des études s'est allongé comme aussi le temps de la jeunesse et les parcours de vie tendent à se diversifier et à se complexifier.

Devenir adulte prend de plus en plus de temps quoique avec des variations selon les pays et les contextes institutionnels, politiques et culturels. Les politiques publiques peuvent en effet jouer un rôle dans l'accompagnement du phénomène, en facilitant l'insertion sur le marché du travail, y compris par une offre d'emplois plus ou moins précaires, ou par des formes de sécurisation des transitions vers l'âge adulte. Les cultures familiales et en particulier les formes de solidarité familiale jouent aussi un rôle déterminant dans le prolongement de la jeunesse. La dépendance familiale des jeunes adultes est étroitement liée à l'état du marché du travail et aux conditions d'accès à un emploi stable qui permettent d'être économiquement autonome et sécurisé quant aux projets d'avenir. La décision de fonder une famille est tributaire de la situation d'emploi. L'accès à un emploi stable et durable est en effet souvent considéré comme l'un des préalables à la fondation d'une famille, et par là même étroitement associé à l'entrée

¹ Ce texte a fait l'objet d'une présentation au colloque de l'Association internationale des démographes de langue française – AIDELF- à Bari en mai 2014. Les auteurs remercient les discutants pour leurs commentaires et suggestions.

* Respectivement : CNRS et Centre d'Économie de la Sorbonne – CES – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et Université Paris-Sorbonne et INED. La présente étude a obtenu des fonds européens dans le cadre du projet REPRO. Remerciements à Laura Bernardi, Sylvia Keim, Andreas Klärner, Sara Brachet et Clémentine Rossier qui ont contribué au projet.

dans la vie adulte (Brachet, Letablier, Salles 2010). Se pose ainsi la question de savoir dans quelle mesure l'allongement de la période d'entrée dans la vie adulte et la diversification des parcours peut avoir un impact sur les projets de fécondité, et ce d'autant que cette tendance générale recouvre toutefois des différences sensibles selon les contextes socio-économiques et institutionnels dans lesquels ils prennent place.

Prenant appui sur une enquête qualitative sur les trajectoires professionnelle, résidentielle et affective, nous proposons ici de réinsérer les décisions d'avoir un premier enfant dans les trajectoires d'entrée dans la vie adulte en France et en Allemagne, deux pays contrastés du point de vue de leurs caractéristiques sociodémographiques, et en particulier du point de vue de leur taux de fécondité. L'objectif de la présente étude est en particulier d'étudier les raisons qui expliquent une plus grande mobilité des répondants allemands que des répondants français dans leurs trajectoires de formation et d'emploi et de cerner la présence d'un éventuel lien entre ces parcours moins linéaires et les intentions et décisions de fécondité. La présente étude portera avant tout sur l'échantillon ouest-allemand avec quelques éléments de comparaison avec l'échantillon français. Il s'agira de rappeler dans un premier temps l'état de la recherche sur l'impact du contexte institutionnel sur l'entrée dans l'âge adulte, afin de mieux situer les spécificités de la France et de l'Allemagne, puis de présenter l'enquête qualitative étudiée ici, et enfin les premiers résultats de la recherche.

L'entrée dans l'âge adulte : l'impact du contexte institutionnel

Les recherches sur l'émergence de l'âge adulte (et avant sur la jeunesse) ont mis l'accent sur l'allongement de la jeunesse (Cavalli, Galland 1993) ou sur l'hétérogénéité croissante des parcours (Arnett 2010). Elles s'accordent sur le fait que cette période « entre deux », entre l'adolescence et l'âge adulte, est généralement marquée par différentes formes d'incertitude : absence d'inscription durable dans l'emploi ; instabilité des relations amoureuses ; difficulté de la décohabitation. Elle est aussi marquée par la diversité des parcours. Le concept de *transition* sera mobilisé ici pour évoquer cette période de turbulences.

Si ce phénomène d'allongement de la jeunesse est commun à tous les pays occidentaux, il prend des formes variables selon les contextes. Plusieurs auteurs ont ainsi mis en évidence le rôle des institutions dans la différenciation des parcours vers l'âge adulte. Comparant les parcours vers l'âge adulte dans différents pays de l'Union Européenne, Cécile Van de Velde (2008) montre que ces transitions prennent des formes variables selon les contextes institutionnels. Non seulement des facteurs structurels interviennent comme par exemple le taux de chômage, mais aussi des facteurs culturels comme la valeur attachée à l'autonomie ou au contraire au besoin de soutien, de l'État ou de la famille.

Dans sa typologie des formes de passage à l'âge adulte en Europe, C. Van de Velde (2011) identifie quatre types de parcours : se trouver, s'assumer, se placer, s'installer. Le modèle français (« se placer ») se caractérise par un investissement important dans le capital humain, par un prolongement des études et une « course » au diplôme, qui s'accompagne d'une dépendance prolongée vis-à-vis de la famille. Dans ce modèle, le sentiment d'urgence est très prégnant, et s'intégrer en est le maître mot (s'intégrer vite, une fois pour toute et pour la vie). S'intégrer signifie d'abord accéder à un emploi stable, au moins pour l'un des membres du couple. Lorsque les études sont achevées, et si le couple est stable,

alors l'enfant peut venir assez rapidement. La venue du premier enfant reste très connectée à la fin des études. La course au diplôme qu'implique le souhait de s'intégrer rapidement et définitivement dans le monde du travail, se traduit par un report de l'âge de l'émancipation familiale. Ce modèle se distingue du modèle « se trouver » qui met en avant le développement personnel, fondé sur l'exploration et l'expérimentation, facilitée par le soutien des politiques publiques à l'autonomie comme dans les pays nordiques. La décohabitation d'avec les parents en constitue la première étape. Si cette décohabitation se fait plus tôt qu'ailleurs, elle ne signifie pas pour autant l'installation dans une nouvelle famille. Au contraire, elle signale une transition plus ou moins longue avec la formation d'une famille. Les trajectoires sont discontinues, sinueuses, vécues sans urgence. La construction de soi y est prioritaire, requérant expériences de vie communautaire, de vie en couple, d'emplois. On est ici dans le temps long de l'expérimentation, de l'exploration. « S'assumer » va de pair avec une logique d'émancipation individuelle articulée à des trajectoires fondées sur la recherche d'emploi. Il s'agit de faire ses preuves, de montrer ses capacités d'indépendance et d'autofinancement, ceci pour rompre les liens avec la famille (et l'État). Ce modèle exprime la manière britannique de devenir adulte. Arnett (2010) rejoint cette analyse, estimant que l'éthique de l'autonomie est dominante dans les pays anglo-saxons, tandis que la dépendance à l'État et à la famille caractériserait le reste de l'Europe. Enfin, le dernier modèle, caractéristique des pays d'Europe du Sud, s'inscrit dans une scansion en trois étapes : emploi stable, mariage, achat d'un logement.

Cette typologie permet de situer les parcours de passage à l'âge adulte en lien avec les cadres sociaux propres à chaque société : développement personnel chez les nordiques, émancipation individuelle chez les britanniques, intégration sociale en France et installation conjugale en Espagne. Cette approche a le mérite de mettre en évidence le fait que ces parcours ne sont pas figés et que la jeunesse n'est pas un état mais une transition, un devenir. Cette comparaison montre également au nom de quelles valeurs s'articulent ces expériences de la jeunesse avec les cadres sociaux propres à chaque société. Se pose ainsi la question de savoir comment situer l'Allemagne par rapport à ces quatre modèles.

France et Allemagne : deux contextes nationaux

L'allongement des études et le recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail observé en France comme en Allemagne n'aboutissent pas pour autant à une similitude des trajectoires. Les écarts des taux d'activité (et des taux d'emploi) sont une illustration de ces différences, qui ont des répercussions sur le moment où les jeunes se considèrent eux-mêmes comme adultes. Stéphane Moulin (2012) montre ainsi qu'en France, en dépit des incertitudes sur le marché du travail, spécialement à l'entrée dans la vie active, c'est l'insertion professionnelle, c'est-à-dire l'accès à l'emploi qui permet d'avancer vers la qualité d'adulte. En Allemagne, c'est plutôt la capacité à générer des revenus du travail qui est le marqueur d'autonomisation des jeunes par rapport à leurs parents, et qui donc autorise la qualification d'adulte.

Cette différence d'approche est en partie due aux politiques de l'emploi et à leurs effets sur le marché du travail. En Allemagne, la part des emplois précaires est importante et en constante augmentation. Les emplois dits atypiques² représentaient en 2005 38,8 % des emplois outre-Rhin, un taux passé à

² Mini-jobs, intérim, travail à temps partiel et CDD. Données de l'Institut Arbeit und Qualifikation (Sozialpolitik-aktuell.de).

42,6 % en 2011 suite aux réformes Hartz. Si l'entrée dans le monde professionnel reste plus précoce en Allemagne qu'en France, cela ne signifie donc pas pour autant que le revenu tiré du travail ou de la formation soit suffisant pour apporter une forme de sécurité. De fait, le nombre d'actifs qui cumulent emploi et allocation chômage n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années. En 2012, il atteignait 1,3 million, soit près d'un tiers des bénéficiaires de l'allocation de chômage II. Certes, il est plus facile de décrocher un emploi en Allemagne qu'en France, ce qui s'explique par le système dual (voir de Lange, Gesthuizen, Wolbers 2013), l'absence de salaire minimum jusqu'au 1^{er} janvier 2015 et l'ampleur du travail précaire. Encore faut-il qu'il soit suffisamment rémunérateur³. En France, à l'inverse, avec un taux de chômage des jeunes trois fois supérieur à celui de l'Allemagne, l'enjeu est avant tout d'obtenir un emploi, celui-ci offrant plus de stabilité et un meilleur salaire qu'outre-Rhin, en raison de l'existence d'un salaire minimum et d'une moindre dérégulation du travail. Les différences de participation au marché du travail s'expliquent en partie par le système éducatif et de formation. À des études générales et longues en France s'oppose en Allemagne une tendance à des études plus segmentées, discontinues et professionnalisantes (Marry 2012).

Deux référentiels cognitifs

En France, le « référentiel cognitif » (Muller, 2003) des transitions est celui de l'insertion, qui vient après un parcours linéaire. Les études générales, assimilées à une formation initiale, devraient être suivies d'une insertion professionnelle, au risque d'une exposition à la « précarité » vécue comme une forme d'insécurité, voire d'un déclassement. Le référentiel allemand diffère quelque peu de celui-ci. Il s'exprime en des termes plus diffus faisant référence à la possibilité d'alternance, ou de séquences, entre différentes situations, y compris à un retour aux études. Il est davantage axé sur la mobilité, l'exploration des possibles, générant des bifurcations de trajectoire. Ces référentiels sont repérables dans les discours publics, les tests produits par les gouvernements et dans les médias.

La prévalence d'une représentation linéaire du parcours vers l'âge adulte en France contraste avec un contexte de socialisation à la mobilité en Allemagne. Cette observation conforte celles de Bidart *et al.* (2011), montrant qu'en France, les enfants sont orientés de préférence vers des études longues, y compris par leurs parents, et que prévaut une logique de sécurité de l'emploi, minimisant les risques d'une éventuelle mobilité.

À l'inverse, la mobilité professionnelle est valorisée dans les parcours en Allemagne. Les prises de position récentes de la ministre de la Famille Manuela Schwesig, du parti social-démocrate, sont tout à fait révélatrices à ce sujet. Mme Schwesig a en effet exprimé le souhait de modifier en profondeur les parcours professionnels. Selon elle, il faut prendre ses distances d'une conception étroite des biographies qui se dérouleraient en trois phases : une période de formation ou d'études, une deuxième phase d'activité professionnelle et un troisième temps consacré à la retraite. Elle souhaite que puissent émerger de

³ En conséquence, bien que le chômage soit plus faible en Allemagne qu'en France, la pauvreté y est plus développée. Le taux de pauvreté s'élève actuellement à 16 % outre-Rhin contre 14 % en France. L'écart est particulièrement prononcé parmi les chômeurs. Parmi les chômeurs, le taux de pauvreté s'élevait à 70 % en Allemagne contre un taux de 33,5 % en France en 2012 (Eurostat 2011, Hans-Böcker-Stiftung 2012).

nouveaux modèles permettant aux familles de moduler leur investissement professionnel en fonction de leurs contraintes ou de leurs projets. Au lieu de gravir les échelons d'une carrière, et de suivre ainsi une progression linéaire, les familles pourraient opter pour une « carrière mosaïque »⁴ (Salles 2014). Cette prise de position montre certes que le modèle traditionnel de la biographie en trois phases reste dominant en Allemagne aussi, mais que le gouvernement allemand est favorable à une flexibilisation des biographies professionnelles. Il défend ainsi une approche moins rigide des parcours de vie.

Si ce nouveau référentiel issu des injonctions communautaires se diffuse dans tous les pays de l'Union européenne, son interprétation et sa mise en œuvre restent néanmoins tributaires d'un effet sociétal, c'est-à-dire des cultures et des valeurs locales et nationales.

Ces référentiels cognitifs génèrent des rapports différenciés au travail ainsi que des représentations sociales différenciées de l'âge adulte.

Des rapports au travail différenciés

Pour les Français, l'acquisition d'un statut professionnel est une priorité. Cet objectif est d'ailleurs totalement intégré dans les politiques publiques comme le montrent les innombrables plans visant l'insertion professionnelle des jeunes (contrats emploi solidarité, emplois jeunes, contrats de générations, etc.). L'accès au marché du travail des jeunes est l'épine dans le pied des politiques du marché du travail en France. Cela se traduit par la grande attention portée à la notion de « précarité » qui longtemps n'a pas eu d'équivalent dans la plupart des autres pays européens (Barbier 2005). Les emplois dits « précaires » sont moins vécus comme un marchepied vers un emploi stable que comme un déclassement social. Ils sont vécus comme une instabilité professionnelle, dont il faut sortir au plus vite.

En Allemagne, l'attention se porte davantage sur la rémunération et les possibilités de progression salariale, permettant aux individus d'accéder à une autonomie économique. Le système de cumul emploi/formation y est plus développé qu'en France où les études longues et générales sont privilégiées, ce qui s'explique en partie par l'importance du système dual outre-Rhin. Ces différences reflètent l'effet structurant des institutions et en particulier du système d'éducation et de formation. Ces institutions contribuent à formater des normes qui encadrent l'accès au marché du travail des jeunes.

Les calendriers de passage à l'âge adulte sont ainsi fortement différenciés (les taux d'emploi et de chômage aux âges jeunes en sont une attestation). Les étapes qui scandent habituellement la transition vers l'âge adulte : avoir un emploi stable, une résidence indépendante et une mise en couple, ne s'ordonnent plus selon cette scansion. Les étapes sont en général plus progressives, discontinues et réversibles que par le passé, mais selon des modalités et une scansion variables selon les contextes.

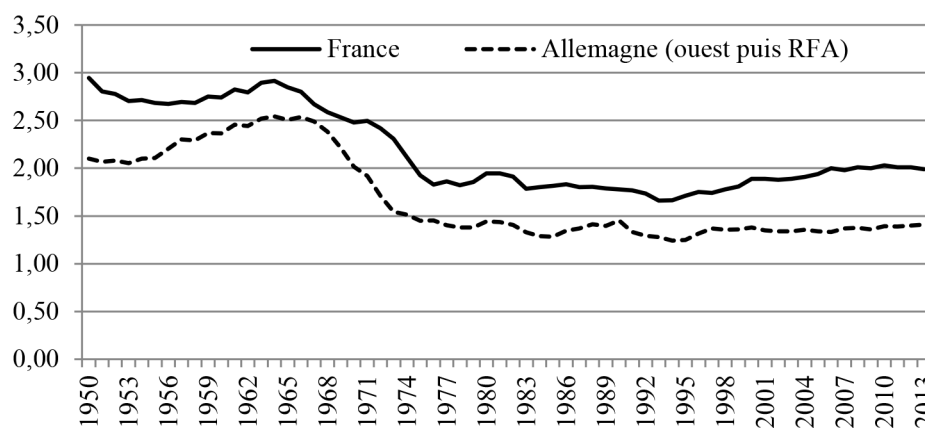
⁴ Voir l'interview de Volker Baisch, le fondateur de l'entreprise Väter gGmbH, « Mosaik-Karriere statt Karriereleiter », par Parvin Sadigh, dans Zeit Online, 27.05.2014 et l'interview de la ministre de la Famille Manuela Schwesig « Ein gesellschaftliches Großthema » dans la Taz, 20.06.2014.

Projets de famille : mise en couple, mariage, enfants

Comment les projets d'enfants s'insèrent-ils dans ces parcours vers l'âge adulte des hommes et des femmes en Allemagne et en France ? Quels sont les requis pour les uns et les autres pour réaliser ces projets ? Les projets de famille sont des révélateurs des différences d'approche des hommes et des femmes, relatives aux transitions vers l'âge adulte, et surtout à la place respective des trois composantes que sont l'activité professionnelle, la décohabitation familiale, et la formation de la famille dans les parcours biographiques.

Si l'indice synthétique de fécondité a évolué en parallèle en France et en Allemagne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il s'est maintenu en France à un niveau sensiblement plus élevé qu'outre-Rhin. Après avoir fortement baissé depuis les années 1960, il a de nouveau augmenté depuis les années 1990, en France surtout, de sorte que l'écart entre les deux pays tend à se creuser (voir graphique 1). L'indice synthétique de fécondité se situe actuellement à environ 2 enfants par femme en France contre un indice de 1,4 en Allemagne. Ce niveau relativement élevé en France s'explique par le niveau bas de l'infécondité et une proportion comparativement élevée de familles de trois enfants et plus (Prioux 2007, Hornung 2011). À l'inverse, en Allemagne, la fécondité basse est liée à un niveau élevé de l'infécondité et à une forte baisse de la part des familles nombreuses (Dorbritz 2008).

Graphique 1. Indice synthétique de fécondité en France et en Allemagne de 1950 à 2013



Les données pour l'Allemagne concernent l'Allemagne de l'ouest jusqu'en 1989, puis l'Allemagne réunifiée depuis 1990.

Source : INSEE et Office fédéral des statistiques.

Dans les deux pays, on observe un retard progressif des naissances avec un âge moyen à la naissance d'environ 30 ans chez les femmes en France et de 31 ans en Allemagne. Ce décalage progressif des naissances peut être mis en relation avec la prolongation de la période d'études et l'entrée plus tardive sur le marché du travail des jeunes adultes des deux côtés du Rhin. Se pose ainsi la question de savoir quel impact les parcours discontinus peuvent avoir sur les intentions et réalisations de fécondité. La présente étude se propose de réintroduire ainsi les projets familiaux dans les parcours qui caractérisent l'entrée dans l'âge adulte. Le lien entre sécurité de l'emploi et formation de la famille est en effet plus complexe qu'il n'y paraît a priori. Pour en saisir les ressorts, nous avons recours à des méthodes d'investigation qualitatives qui permettent d'entrer dans les processus de décision des hommes, des femmes, et des couples. Nous procéderons également à une comparaison entre la France et l'Allemagne, pour saisir l'importance relative accordée par les individus à la sécurisation des trajectoires.

Présentation de l'enquête

L'enquête qualitative sur les déterminants de l'entrée en parentalité a été menée dans six pays sur la base d'une grille d'entretien commune. Les résultats présentés ici comparent la France et l'Allemagne de l'Ouest. L'enquête a d'abord été menée en Allemagne en 2004-05 par l'Institut Max Planck de Rostock, puis a été répliquée en 2006-07 en France par l'Institut national d'études démographiques. Le matériel qualitatif compte 35 entretiens réalisés en Allemagne de l'Ouest et 27 entretiens réalisés en France. Les répondants allemands ont tous fréquenté un établissement d'études secondaires à Lübeck en 1994 et les Français ont effectué leurs études secondaires dans la ville de Poitiers en 1995 et 1996. L'échantillon, dans les deux pays, comprend autant d'hommes que de femmes, avec ou sans enfants, âgés de 28 à 37 ans au moment de l'enquête. Les villes où les répondants ont effectué leurs études secondaires ont été choisies en fonction de leurs similitudes : Poitiers et Lübeck présentent la particularité d'être des villes universitaires, de taille comparable, à proximité d'une grande métropole (Hambourg pour Lübeck, Paris pour Poitiers). Les personnes enquêtées présentent un niveau de scolarité comparable dans les deux pays (baccalauréat professionnel ou général en France, diplôme de fin de seconde ou baccalauréat en Allemagne), ce qui élimine de l'échantillon les personnes plus faiblement qualifiées.

Tableau 1. Les échantillons français et ouest-allemands

	Poitiers (France)	Lübeck (Allemagne de l'ouest)
<i>Total</i>	27	35
Hommes	12	15
Femmes	14	20
<i>Répartition par nombre d'enfants</i>		
Sans enfant	13	24
Un enfant	6	9
Deux enfants	7	2
Trois enfants	1	0
<i>Niveau d'études</i>		
Bas	2	0
Intermédiaire	13	12
Élevé	12	23
<i>Situation de couple</i>		
Marié	7	14
En couple cohabitant	8	6
Single	11	14
Fiancé	0	1
Divorcé/séparé	1	0

La même grille d'entretien a été utilisée dans les deux pays. Les entretiens effectués sont du type biographique semi-directif : à partir de quelques questions et de relances, les répondants ont raconté, selon leur propre logique, leur trajectoire professionnelle, conjugale, reproductive, ainsi que leur histoire familiale. Les dispositifs de mode de garde, s'ils ont des enfants, la répartition des rôles dans le couple, et leur entourage social ont aussi été explorés en détail. Les entretiens ont tous été enregistrés, puis transcrits. Un bref questionnaire relevant les caractéristiques sociodémographiques des répondants complète les témoignages recueillis.

L'enquête a été réalisée dans le cadre du réseau d'excellence REPRO financé par la commission européenne. L'objectif de REPRO est d'étudier les intentions de fécondité et les conditions de leur réalisation. Le projet attaché à ce réseau de recherche comporte plusieurs volets dont l'un (WP5) développe une approche qualitative des intentions de fécondité. L'approche qualitative interroge d'une part les éléments qui interviennent dans la décision et la formulation des intentions (les attitudes, les normes, les valeurs et les conditions relatives à l'entrée dans la parentalité, la taille de la famille ou encore le calendrier des naissances) et d'autre part le processus de décision lui-même (les phases du processus, la détermination des priorités, les obstacles et les incitations à agir).

Résultats

Quels parcours non linéaires dans les échantillons ouest-allemands et français ?

Sur les 35 répondants de l'échantillon ouest-allemands, seuls 13 ont connu un parcours linéaire depuis la fin de leur scolarité, et certains d'entre eux envisagent une reconversion, comme Julia qui est assistante dentaire et voudrait reprendre ses études. Les 22 autres répondants ont connu des parcours non linéaires : 12 sont encore étudiants ou en formation alors qu'ils ont autour de la trentaine et que la plupart d'entre eux ont obtenu leur diplôme de fin de scolarité entre 16 et 19 ans. Dans tous ces cas, il s'agit de personnes qui ont connu de nombreux changements de parcours. Ceux-ci correspondent néanmoins à des situations variées.

- Certains répondants ont opté pour un séjour à l'étranger ou une année sociale⁵ après leur diplôme de fin de scolarité, car ils ne savaient pas vers quelle formation s'orienter. Cette année sociale a dans ces cas souvent été déterminante dans leur choix.
- Des répondants diplômés de fin de seconde ont souhaité, après avoir suivi ou non une formation professionnelle, voire exercé une activité professionnelle, rattraper le niveau du baccalauréat pour se lancer dans des études supérieures, ce qui implique une reconversion coûteuse en temps. C'est le cas de Maike, qui a choisi, après une formation comme éducatrice spécialisée, de rattraper le niveau du bac – ce qui lui a pris quatre ans - pour devenir professeur de religion dans le secondaire ou celui de Claudia qui a toujours regretté de ne pas avoir passé le baccalauréat et a franchi le pas à 28 ans.
- Plusieurs répondants n'ont pas obtenu la place d'études ou de formation professionnelle convoitée à l'issue de leur scolarité et ont dû patienter. Certains mentionnent ainsi qu'ils ont envoyé différents dossiers et essuyé de nombreux refus. Cela explique aussi le choix de certains de faire une année sociale en attendant d'avoir une place. Tout cela contribue au retardement qu'on observe et aux parcours non

⁵ Cette année sociale a pris la suite du service civil après la suppression du service militaire en Allemagne.

linéaires de certains. À titre d'exemple, Britta a envoyé des dossiers de candidature pour des formations comme orthophoniste et comme kinésithérapeute. Elle n'a obtenu que des refus pour la première formation et a obtenu une place sur liste d'attente pour une formation comme kinésithérapeute. En attendant de commencer sa formation, elle a donc décidé de suivre une formation comme auxiliaire médicale. Confrontés à cette situation, certains ont décidé de changer de voie, et sont parfois revenus plus tard sur leur décision.

– Des répondants ont estimé que la formation qu'ils avaient choisie ne leur convenait pas et ont décidé de changer de cursus, parfois bien tard. Ces reconversions sont liées à différentes situations : ou bien les répondants estiment que leur possibilités de progression professionnelle sont insatisfaisantes – c'est le cas de Martin qui a voulu améliorer ses perspectives de carrière en reprenant des études d'économie -, ou bien leur salaire est trop bas, comme dans le cas de Nina qui a abandonné son poste d'employée de boulangerie pour cette raison. Certains répondants ont constaté lors de stages que le métier ne leur convenait pas. Paul avait commencé des études de météorologie, mais n'a pas été séduit par cette voie et a finalement opté pour des études d'architecture.

– Enfin, des étudiants ont pris du retard dans leurs études par manque de motivation, d'investissement personnel ou pour se consacrer à leurs loisirs. C'est le cas de Jan qui a longtemps fait partie d'un groupe de rock et a ainsi cumulé six semestres de retard dans ses études de droit. Dans certains cas, ce retard est dû à l'exercice d'une activité salariée afin de financer les études, comme Kathrin qui a travaillé dans une banque à mi-temps pendant ses études.

Ces situations ne s'excluent pas mutuellement : certains répondants peuvent cumuler plusieurs situations conduisant à des retards comme Christin qui a opté pour un séjour de six mois aux États-Unis et « *profité de la vie* », fait une année sociale, attendu un an avant d'obtenir une place d'études à l'université, abandonné un emploi après l'obtention de son diplôme, car elle le jugeait mal rémunéré, pour opter pour une thèse qu'elle a finalement interrompue parce qu'elle ne pensait pas pouvoir la concilier facilement avec une famille. Ce cumul se traduit par des périodes de formation particulièrement longues, pouvant dépasser dix ans, ou constituées d'une alternance entre périodes d'emploi et de formation.

Parmi les parcours linéaires, on relève notamment deux cas de figure dans l'échantillon ouest-allemand : des répondants qui ont opté pour une formation professionnelle à l'issue de leur diplôme de fin de seconde et ont été recrutés immédiatement après, et certains répondants qui ont un parcours dans le supérieur dans des filières où il est important d'obtenir son diplôme rapidement pour améliorer ses perspectives de trouver un emploi. C'est notamment le cas selon Arno des sciences politiques. Selon lui, il existe beaucoup plus de candidats que de postes dans les filières concernées, ce qui incite les postulants à mettre toutes les chances de leur côté en présentant non seulement de bons résultats, mais également un cursus sans anicroche.

Parmi les répondants français, les parcours sont moins hétérogènes. Les parcours non linéaires ou du moins qui ne sont pas « directs » correspondent avant tout à deux cas de figure : des retards pris dans les études (12 cas) ou des réorientations (8 cas)⁶.

– Un certain nombre de répondants ont en effet pris du retard durant leurs études. Ces retards s'expliquent dans la plupart des cas par des échecs aux examens, comme David qui a redoublé une année de licence d'histoire, échoué au master 1 et au concours de professeur des écoles à Poitiers, mais

⁶ Les deux groupes peuvent se recouper.

a finalement été reçu au concours de l'académie de Versailles et est devenu professeur des écoles. Ces échecs sont parfois dus à des doubles cursus ou à l'exercice d'une activité salariée en parallèle, mais ils ne se traduisent que dans peu de cas par des changements de cursus. On ne peut dans ces cas guère parler de parcours fragmentés. Les parcours restent linéaires, mais enregistrent des retards.

– Les cas de reconversion s'expliquent surtout par des échecs aux examens ou le fait que la formation suivie ne correspond pas aux attentes ou n'offrait pas suffisamment de perspectives d'embauche, comme Patrick qui a suivi une formation de cinq ans de violon, mais a commencé au bout de deux ans déjà une formation en géographie par correspondance, conscient des difficultés qu'il aurait à trouver un emploi dans la musique. Dans ce second cas de figure, certains répondants comme Patrick, ont changé radicalement de filière, mais d'autres se sont réorientés vers des filières proches et ont pu ainsi obtenir une équivalence partielle comme Amandine qui a commencé des études de médecine, mais n'a pas réussi le concours et s'est réorientée en biologie.

On constate ainsi que de nombreux incidents de parcours sont dus, dans l'échantillon français, à des échecs aux examens et sont donc plutôt subis que voulus, ce qui est beaucoup moins vrai dans l'échantillon ouest-allemand. Ils impliquent par ailleurs moins de bifurcations et de changements de parcours en France qu'outre-Rhin. C'est sans doute ce qui explique qu'au moment de l'enquête, un seul répondant français était encore étudiant. Seule une répondante présente un parcours mouvementé : il s'agit de Justine qui a entamé des études de biologie après le baccalauréat sans investissement personnel et ne s'est d'ailleurs pas présentée aux examens. Elle a ensuite suivi des études de psychologie scientifique en Italie, mais sans assister aux cours - « *j'étais officiellement inscrite mais j'ai pas fait grand chose* » -, pour finalement opter pour une formation en anglais-italien, en France, « *par facilité* ».

En bref, on observe des parcours plus hétérogènes en Allemagne qu'en France et sur une période plus longue. Alors que Jeffrey Arnett (2006) évoque une période d'environ sept ans, se situant en général entre 18 et 25 ans, ce qui correspond d'ailleurs pour une large part à nos observations sur l'échantillon français, de nombreux répondants ouest-allemands n'ont pas quitté cet « âge adulte émergent » à 30 ans ou presque et connaissent ainsi des périodes instables de plus de dix ans. Par ailleurs, on observe des situations différentes selon le niveau de diplôme, les cas de parcours instables sur des périodes longues s'observant en Allemagne surtout chez les personnes titulaires d'un diplôme du supérieur, les parcours linéaires concernant plutôt les répondants ayant un niveau fin de seconde suivi d'une formation professionnelle, tandis que les parcours linéaires se retrouvent chez les deux groupes en France.

Comment s'expliquent ces parcours fragmentés ?

Ce constat ne manque pas de surprendre car le niveau du chômage est sensiblement plus élevé en France qu'en Allemagne, en particulier chez les jeunes. Or une situation plus tendue sur le marché du travail peut incontestablement avoir un impact sur les aléas des parcours des jeunes adultes. De plus, le taux d'emploi des jeunes est beaucoup plus élevé en Allemagne qu'en France (Moulin 2012, Salles 2012) ce qui tendrait également à suggérer un « âge adulte émergent » plus court. En d'autres termes, bien qu'on observe plus de difficultés d'insertion professionnelle chez les jeunes en France qu'en Allemagne (Letablier, Salles 2012), les parcours semblent plus fragmentés en Allemagne qu'en France.

Il ne fait aucun doute que le système scolaire et universitaire allemand favorise un étalement des études et l'obtention tardive du diplôme de fin d'études. Certes, le système dual favorise une entrée précoce sur le marché du travail des élèves titulaires d'un diplôme de fin de troisième ou de fin de seconde⁷. Mais les jeunes Allemands, titulaires d'un diplôme de fin de seconde et désireux de rattraper le niveau du baccalauréat afin de suivre des études supérieures, doivent suivre une formation professionnelle, qui dure habituellement trois ans. Une fois ce diplôme obtenu, il leur faut faire une demande de place d'études, une démarche qui concerne également les titulaires d'un baccalauréat. Ils n'ont aucune garantie d'obtenir une place d'études et peuvent être amenés à attendre un certain temps avant d'avoir une place⁸. De la même manière, les jeunes diplômés de fin de seconde qui souhaitent faire une formation professionnelle, suivre un apprentissage, doivent souvent patienter avant d'obtenir la place désirée. De plus, le système universitaire allemand permet d'étaler un semestre d'études sur plusieurs semestres, voire années. Cet étalement n'est d'ailleurs pas considéré comme un redoublement, car les étudiants peuvent choisir de ne s'inscrire qu'à certains modules et non à l'ensemble des modules pour valider un semestre. Il s'agit donc pour ces étudiants non pas d'un redoublement, donc d'un échec, mais d'un choix de vie, d'un plan d'études voulu. En outre, certains cursus (le droit, l'économie par exemple) donnent lieu à un examen final très lourd. Cet examen ne peut être présenté que trois fois et en cas d'échec, l'intégralité des études est perdue. Cela incite certains étudiants à prendre leur temps avant de présenter l'examen afin ne pas courir ce risque, et signifie aussi qu'en cas d'échec, la reconversion est longue. Enfin, en cas de réorientation, il n'est pas possible d'obtenir d'équivalence, même partielle. Il faut redémarrer ses études à zéro. Tout cela explique sans aucun doute que l'Allemagne présente l'âge moyen à l'obtention du diplôme universitaire le plus élevé d'Europe (plus de 27 ans actuellement) et un âge moyen comparable pour l'obtention du diplôme de type IUP, bien que celui-ci demande moins de temps que le diplôme universitaire.

Le système français favorise à l'inverse l'intégration dans l'enseignement supérieur, car le baccalauréat est considéré comme le garant d'un niveau suffisant pour étudier et la plupart des universités ne pratiquent pas de véritable sélection à l'entrée en L1. De plus, le système du rattrapage, de la compensation entre les modules et les semestres – qui n'existe pas en Allemagne où chaque module doit être validé séparément – et les nombreuses passerelles et possibilités d'équivalences favorisent des parcours resserrés. Par ailleurs, les étudiants s'inscrivent en France à l'ensemble des modules d'un semestre au lieu de procéder à une inscription par module. Ils ne peuvent donc pas étaler un semestre sur un an ou plus, comme en Allemagne, autrement qu'en redoublant, ce qui fait apparaître cet étalement comme le signe d'un échec et non d'un choix délibéré et présente le parcours le plus rapide comme la norme, l'objectif à atteindre. Certains répondants français parlent d'ailleurs de « *redoublement* », un terme qui n'apparaît dans aucun entretien allemand où il est plus question de « *prendre son temps* ». En revanche, le système dual est moins répandu en France qu'en Allemagne et l'intégration dans le monde du travail de ce fait moins rapide pour les jeunes qui ne sont pas titulaires du baccalauréat en France qu'outre-Rhin.

⁷ Les jeunes Allemands peuvent suivre à l'issue de leur scolarité un apprentissage, ce qui leur permet d'être rémunérés tout en bénéficiant d'une formation. Cet apprentissage dure en règle générale trois ans et permet donc à des jeunes de se présenter sur le marché de l'emploi dès l'âge de 18 ou 19 ans.

⁸ Le baccalauréat ou son équivalent ne donne pas automatiquement accès à l'enseignement supérieur. Il faut faire une demande et celle-ci peut ne pas aboutir si les résultats obtenus au baccalauréat sont jugés insuffisants. Il existe alors un système de points qu'on peut cumuler par des semestres d'attente et qui permettent à terme d'avoir une place d'études. Selon les résultats obtenus au baccalauréat et la place demandée, cela peut néanmoins prendre plusieurs années.

Ces différences institutionnelles sont tout à fait révélatrices d'une vision différente des études. La notion de « prendre son temps » est valorisée en Allemagne, car elle est associée à l'acquisition d'une certaine maturité, d'expériences valorisantes pour le cursus, tandis qu'elle est perçue en France comme une perte de temps et l'expression d'un manque de sérieux, voire de compétences.

Ce système n'explique cependant pas tout. On aurait pu s'attendre à ce que les jeunes Allemands soient plus hésitants à l'idée d'une reconversion face à la perte de temps qu'elle implique étant donné les difficultés qu'il y a à obtenir des équivalences, même partielles. Or, dans l'échantillon, on constate une grande « mobilité », en d'autres termes disposition à évoluer, changer de voie, se réorienter, comme l'exprime Wiebke, qui est vétérinaire. Bien qu'elle soit satisfaite de son poste, elle souligne qu'elle veut « *encore franchir d'autres étapes* ». Cette mobilité existe aussi dans l'échantillon français, mais à un moindre degré. Certains répondants français expriment certes le souhait de se réorienter, comme Ariane qui travaille comme chargée de clientèle, mais rêve d'un emploi dans l'environnement. Cependant, si certains comme Benoît qui a abandonné son emploi d'ingénieur pour devenir comédien, ont franchi le pas, dans de nombreux cas, ces souhaits sont davantage présentés comme un rêve ou une aspiration plutôt que comme un projet. Plusieurs répondants expriment une certaine crainte à l'idée de se reconvertir, comme le montre le cas d'Hélène, qui est infirmière en psychiatrie : « *parce que malgré tout on se complait bien dans ce qu'on est. Prendre des risques de changement comme ça, c'est toujours plus compliqué quand on vieillit, même si j'ai que 30 ans* ». Cette réticence à opérer une reconversion explique peut-être que de nombreux répondants français, salariés depuis plusieurs années, n'ont encore jamais changé d'employeur et occupent ainsi toujours leur premier poste, alors que c'est une situation qu'on rencontre dans l'échantillon ouest-allemand surtout chez les employés de la fonction publique. La mobilité semble être davantage perçue côté français comme le fruit d'une certaine précarité, par exemple une perte d'emploi ou un échec au diplôme, que comme une étape dans un parcours de vie⁹. Cette différence d'appréhension de la mobilité peut être également liée au contexte institutionnel. Dans de nombreuses filières universitaires allemandes, les affectations se font à l'échelle nationale. Il est ainsi assez rare d'obtenir une place dans l'université la plus proche géographiquement et plus fréquent de débiter son parcours universitaire dans une autre région. Cela contribue très certainement à une meilleure acceptation de la mobilité.

Les parcours discontinus ne semblent ainsi pas perçus par les répondants ouest-allemands concernés comme dérogeant à la règle, se situant hors de la norme. Cela ressort notamment du fait que, si les répondants concernés expliquent leur démarche, ils n'éprouvent pas le besoin de se justifier comme le fait en revanche Justine : « *Il y a des gens qui ont une vocation, qui font tout ce qu'ils peuvent pour faire un métier, ça leur plaît. Et puis, il y a ceux, qui comme moi, tâtonnent, prennent un peu ce qu'on leur propose, en attendant de trouver quelque chose qui plaise* ». Les changements ou réorientations ne sont pas présentés comme des incidents de parcours dans les entretiens ouest-allemands, mais comme autant d'étapes menant à leur position professionnelle. Dans l'échantillon français, à l'inverse, les changements de parcours ne sont pas présentés nécessairement comme positifs, ce qui pourrait être lié au fait qu'ils sont souvent associés à des échecs. De ce fait, ils dérogent à la norme qui reste le parcours discontinu sans redoublement.

⁹ La mobilité est en revanche vue tout à fait différemment dès lors qu'il s'agit de suivre un conjoint. Ce cas de figure concerne de nombreux répondants en France et n'est pas vécu comme un échec ou une épreuve.

On observe chez les répondants ouest-allemands une volonté de trouver la formation qui répondra au mieux à leurs attentes en termes d'épanouissement personnel, de rémunération et de perspectives de carrière, quitte à changer plusieurs fois de voie et à prolonger parfois considérablement la période d'études. En d'autres termes, contrairement aux répondants français, on n'observe pas chez les répondants ouest-allemands, en particulier ceux qui ont suivi des études supérieures, le désir de terminer rapidement leur formation pour être rapidement dans l'emploi. Les répondants ouest-allemands n'expriment pas cette pression, ce qui ressort nettement du cas de Kathrin qui a pris le temps de chercher un emploi et souligne qu'elle n'était pas pressée : « *j'ai attendu de trouver quelque chose qui me plaise vraiment* ».

Cela peut surprendre dans la mesure où ces parcours se traduisent par une plus grande précarité. Ces répondants connaissent en effet – ou ont connu - une situation professionnelle et financière instable. Cette situation est néanmoins compensée dans de nombreux cas par le revenu du conjoint, en d'autres termes la situation de couple. Mais d'une manière plus générale, ces répondants ont soit perçu une bourse d'études – c'est notamment le cas de plusieurs répondants qui sont en thèse – soit travaillé en parallèle, parfois les deux, ce qui leur a permis de vivre et a facilité cette décision en faveur d'une prolongation de la période d'études. En d'autres termes, ils n'ont pas été à la charge de leurs parents durant cette période de formation, mais se sont assumés. À l'inverse, la plupart des répondants français ont logé chez leurs parents pendant leurs études ou une partie de leurs études. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes Français cherchent souvent une place de formation ou d'études dans leur région, tandis que les jeunes Allemands se voient attribuer une place dans une université qui n'est pas forcément celle qu'ils avaient souhaitée. Les jeunes Allemands sont ainsi amenés à être plus autonomes à un âge plus précoce que les jeunes Français.

Quelle interaction avec les projets de fécondité ?

Si le cadre institutionnel favorise certainement les parcours fragmentés en Allemagne, ce choix contraste cependant avec la perception très linéaire du parcours menant à la fondation d'une famille. Les répondants ouest-allemands évoquent en effet souvent la nécessité d'étapes à respecter avant d'envisager d'avoir un enfant (Brachet *et al.* 2010, Bernardi *et al.* 2008). Tandis qu'on observe ainsi de nombreux parcours en dents de scie, inversement, les répondants évoquent une chronologie à respecter pour pouvoir fonder une famille. Les termes de « *planifier* », d'« *organiser* » reviennent souvent dans les entretiens, comme chez Nina qui explique que, pour elle, « *tout doit s'articuler parfaitement* », raison pour laquelle elle n'a pas encore d'enfant ; elle estime en effet que les conditions ne sont pas encore réunies. Tilman souligne aussi que chez eux, « *tout a été plus ou moins planifié* ». De la même manière, Olaf, le mari de Franziska, est d'avis qu'il faut faire les choses dans l'ordre : « *c'est d'abord A, puis B, puis C* ». Ce paradoxe surprend d'autant plus qu'on observe la situation inverse en France : alors que les parcours de formation et d'entrée dans l'emploi sont plus balisés qu'en Allemagne, le parcours menant au premier enfant l'est beaucoup moins. Ainsi, Damien souligne : « *En fait, on n'avait rien planifié vraiment* », comme Sylvain, père de trois enfants : « *dans l'absolu oui, mais pas... Oui, pas forcément à ce moment-là, oui. Mais bon, c'est ce qui fait le charme de la vie* ». L'enquête révèle ainsi un paradoxe entre une certaine rigidité dans la perception des étapes devant conduire à la naissance d'un enfant et une réelle flexibilité et souplesse dans l'approche du parcours de formation et d'entrée dans l'emploi en Allemagne de l'ouest, alors qu'on observe l'inverse en France.

Du fait d'un haut niveau d'exigences à l'égard des conditions à réunir et des étapes à franchir avant de pouvoir envisager d'avoir un enfant en Allemagne, on peut s'attendre à ce que les parcours discontinus, impliquant une plus grande instabilité, aient un impact plus fort sur les intentions et réalisations de fécondité en Allemagne qu'en France où, à l'inverse, les attentes en termes de conditions à remplir pour envisager un enfant ne sont pas les mêmes et la période qui précède l'entrée dans l'âge adulte plus brève. De fait, parmi les répondants français, on n'observe guère d'impact du parcours d'entrée dans la vie adulte sur les projets de fécondité, ce qui s'explique certainement par le fait que tous, sauf un, ont achevé leur formation. Certains répondants ont repoussé des projets de descendance du fait de l'instabilité de leur situation, ce qui peut s'expliquer par une situation de chômage ou professionnelle instable, comme Benoît qui s'est reconverti pour devenir acteur de théâtre : « *Pour Gwen, par exemple, c'est pas un frein, avoir un appartement assez grand, par exemple c'est pas ce qui doit compter. En fait moi, je comprends ce qu'elle veut dire, mais j'arrive pas à me défaire de cette idée que j'aimerais bien qu'il y ait une chambre pour l'enfant et qu'il y ait tout ce qu'il faut pour l'accueillir correctement. Ça peut faire un peu cliché, mais j'aimerais bien une chambre pour l'enfant* ». De fait, ce sont moins les changements de parcours que les difficultés d'insertion professionnelle qui ont un impact sur les projets de fécondité. Néanmoins, bien que la situation financière de Benoît soit tendue, il souhaite comme sa compagne avoir un enfant assez rapidement. Dans l'échantillon français, c'est avant tout la situation de couple qui compte : tous les répondants en couple cohabitant ont déjà des enfants ou projettent d'en avoir. Ce degré moindre de planification en France peut s'expliquer par l'importance du soutien des pouvoirs publics aux familles qu'il s'agisse des aides financières directes ou indirectes ou de l'aide à la prise en charge des enfants.

En Allemagne, en revanche, de nombreux répondants, single ou en couple, n'ont pas d'enfant et ne projettent pas nécessairement d'en avoir. Pour autant, le lien avec les parcours non discontinus n'est pas clair. On n'observe pas d'impact sur les intentions de fécondité chez les répondants qui ont opté pour une année sociale, un séjour à l'étranger ou une pause, une interruption dans leur cursus, donc en particulier dans des cas où le retard pris sur les études reste modéré, de l'ordre de deux à trois ans, ce qui signifie que ces répondants sont en général sortis de cette période instable au moment de l'entretien. Les répondants concernés souhaitent tous avoir au moins deux enfants, et ont pour certains déjà un enfant. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart d'entre eux bénéficient d'une situation financière stable, soit à titre personnel, soit par le biais de leur conjoint et que les autres, encore étudiants se projettent dans l'avenir. En d'autres termes, le mariage contribue à sécuriser la situation financière de certains répondants féminins, leur permettant de forger des projets de descendance indépendamment de leur situation professionnelle personnelle.

Ceux qui ont cumulé du retard avant ou pendant leurs études sont en revanche tous sans enfant, sauf Franziska qui a eu un enfant pendant ses études. Parmi les répondants qui ont changé de cursus, tous sont également sans enfant sauf Bärbel qui suit une formation de naturopathe tout en élevant ses deux enfants. Cette absence de descendance est liée dans de nombreux cas à l'absence de partenaire, mais dans d'autres, on peut supposer que le retard dans les études a conduit à un report des projets de fécondité (voir Bholcháin et Beaujouan 2012), et ce d'autant qu'un certain nombre de répondants se situent encore en situation professionnelle et économique instable, une situation qu'ils invoquent pour expliquer que les conditions ne sont pas (encore) réunies pour avoir un enfant. Néanmoins, la plupart d'entre eux souhaitent avoir deux enfants¹⁰.

¹⁰ Certains répondants ne souhaitent pas avoir d'enfant, ce qui n'est pas lié à leur situation professionnelle ou financière, mais avant tout à leur souhait de conserver leur indépendance et leur liberté.

En d'autres termes, les parcours fragmentés semblent avoir un impact plutôt sur le calendrier que sur les projets de fécondité en eux-mêmes. On ne peut néanmoins exclure que des projets de fécondité reportés soient à terme revus à la baisse et que ces parcours induisent au final une diminution des réalisations de fécondité.

L'impact des parcours discontinus sur le timing des naissances pourrait s'expliquer d'une part par le fait que l'âge moyen à la première naissance se situe à 29,5 ans chez les femmes en Allemagne, âge auquel de nombreux répondants ont effectivement achevé leur formation et sont dans l'emploi, d'autre part par le fait que ces parcours fragmentés ne constituent pas un écart à la norme en Allemagne. Cela pourrait également être dû au fait que, chez les répondants ouest-allemands, il est avant tout attendu de l'homme qu'il assure le quotidien. Martin souligne ainsi que c'est à l'homme de « *nourrir sa famille au bout du compte* ». L'instabilité éventuelle chez les répondants féminins n'est de ce fait pas perçue comme un obstacle à la réalisation de projets de fécondité¹¹ (Brachet *et al.* 2010). Dans de nombreux cas, la précarité des répondants féminins est effectivement compensée par la situation stable de leurs conjoints. En d'autres termes, l'impact sur le calendrier s'observe davantage chez les répondants masculins dès lors que leur situation est encore instable.

Si les parcours fragmentés observés dans l'ouest de l'Allemagne peuvent donc avoir un impact sur les projets de fécondité, indubitablement, les projets de fécondité contribuent à façonner les parcours, en particulier chez les répondants féminins. Ainsi, Britta a délibérément choisi des études courtes pour pouvoir concilier plus facilement travail et famille : « *j'ai toujours pensé qu'un jour j'aurais une famille, et dans ce cas, cela ne vaut pas le coup de faire des études pour ne plus exercer mon métier plus tard* ». Elle a ainsi anticipé les difficultés qu'elle aurait à se maintenir dans un poste à responsabilité en ayant des enfants et opté de ce fait après le baccalauréat pour une formation professionnelle de trois ans comme kinésithérapeute. Si certains répondants ouest-allemands ont ainsi programmé leur formation en fonction de leurs projets familiaux, d'autres prennent conscience soit après la naissance de leur enfant, soit pendant leurs études, des difficultés de conciliation à venir, et se réorientent afin d'en tenir compte. Christin a affiné son projet au fur et à mesure de son parcours en fonction de son souhait d'avoir des enfants : « *mon projet, c'était de (...) faire des études, d'avoir un emploi où je peux travailler à temps partiel, de sorte que je peux prendre moi-même en charge mes enfants tout en ayant quand même mon salaire* ». Ce projet l'amène à renoncer successivement à plusieurs formations et emplois, y compris une thèse débutée, dès lors qu'elle réalise quelles en seront les implications pour ses projets familiaux. Faire une thèse aurait en effet retardé son entrée sur le marché du travail, or elle souhaitait avoir un emploi stable avant d'avoir son premier enfant. Les répondants masculins intègrent aussi les projets de descendance dans leur parcours, dans la mesure où ils estiment que le principal de la charge financière reposera sur leurs épaules, ce qui nécessite une situation économique stable. Jürgen souligne ainsi qu'il n'aurait pas quitté la police pour se mettre à son compte si sa compagne était tombée enceinte à ce moment-là. On n'observe néanmoins pas chez les hommes de reconversion ou de réorientation sur le long terme en fonction de projets familiaux comme on a pu le voir chez certains répondants féminins. L'impact sur leurs parcours semble moindre.

¹¹ À titre d'exemple, Martina ne gagne selon elle pas assez pour faire vivre une famille. Elle estime néanmoins que son compagnon « *a l'ambition de trouver un bon boulot et de gagner suffisamment d'argent* ».

Dans l'échantillon français, la présence de projets de fécondité ne semble en revanche guère avoir d'impact sur les parcours des répondants. Comme on peut le voir avec Benoît, qui est comédien, ou Valentine, qui travaille comme conductrice de travaux, vouloir un enfant ne les empêche pas de faire des choix professionnels qui peuvent s'avérer difficiles à concilier avec une famille. Ces répondants estiment néanmoins pouvoir concilier leur vie professionnelle avec des charges de famille en raison de l'offre d'accueil pour les enfants, de l'aide des pouvoirs publics, d'un partage des tâches entre les deux parents et du soutien du réseau familial et amical. Domine ainsi dans l'échantillon français l'idée que d'une manière ou d'une autre, ce sera possible, on s'en sortira, là où les projets familiaux impliquent dans l'échantillon allemand une préparation en amont, voire une réorientation professionnelle.

Conclusion

L'exploitation d'entretiens réalisés dans les deux pays, dans des conditions similaires d'échantillonnage et de contenu de questionnaire, permet de mettre en évidence l'existence de parcours plus fragmentés en Allemagne qu'en France. Les résultats de l'enquête font apparaître des parcours plus hétérogènes en Allemagne qu'en France, et de ce fait, plus longs vers l'entrée dans l'âge adulte. Alors que la quasi-totalité des répondants français ont achevé leur formation au moment de l'entretien et sont, pour beaucoup d'entre eux, dans l'emploi depuis des années, et que d'autres sont confrontés aux difficultés de s'insérer sur le marché de l'emploi à l'issue de leur formation, les répondants ouest-allemands sont, dans de nombreux cas, encore en formation à 30 ans ou presque, ce qui implique une période d'instabilité pouvant largement dépasser les dix ans. Ils sont en revanche moins touchés par les difficultés d'insertion sur le marché du travail. On observe ainsi une plus grande mobilité chez les répondants ouest-allemands que chez les répondants français, aussi bien en termes de changements de parcours que de mobilité géographique durant cette période qui caractérise l'entrée dans la vie adulte.

Les parcours plus fragmentés en Allemagne peuvent surprendre, dans la mesure où ils contrastent avec une perception rigoureuse des étapes à franchir avant d'avoir un enfant. À l'inverse, on observe en France des parcours de formation plus linéaires, alors que les étapes devant mener à la fondation d'une famille sont nettement moins définies. Cette plus grande mobilité observée dans l'échantillon ouest-allemand surprend également dans la mesure où l'Allemagne présente un taux de chômage beaucoup plus bas en général, et chez les jeunes en particulier, que la France et un taux d'emploi et d'activité sensiblement plus élevé, ce qui témoigne d'une intégration plus précoce des jeunes Allemands sur le marché du travail.

Cela s'explique néanmoins par le fait que ces parcours fragmentés concernent dans l'échantillon avant tout les jeunes qui ont fait le choix d'études dans le supérieur, tandis qu'on observe davantage de parcours linéaires chez les répondants titulaires d'un diplôme de fin de seconde et d'une formation professionnelle. On n'observe pas cette différence dans l'échantillon français. De fait, le système universitaire allemand favorise un démarrage plus tardif des études, un plus grand étalement des études et une obtention plus tardive du diplôme de fin d'études. De plus, de nombreux répondants ouest-allemands perçoivent une bourse d'études et/ou exercent une activité salariée durant leurs études et ne subissent de ce fait pas la même pression financière que les répondants français qui tendent à habiter chez leurs parents au moins durant une partie de leurs études. A cela s'ajoute que les interruptions ou changements de parcours bénéficient d'une meilleure acceptation sociale en Allemagne qu'en France.

Ils ne sont pas perçus comme négatifs en Allemagne, mais au contraire comme autant d'étapes dans la construction de soi, alors qu'ils sont, en France, souvent associés à des échecs aux examens et, de ce fait, mal perçus. Pour finir, dans l'échantillon ouest-allemand, certains répondants féminins sont confrontés, durant leur parcours ou à son issue, à la question de la conciliation entre leur emploi et leur famille à venir, ce qui les amène, dans certains cas, à opérer des réajustements, voire des reconversions. On observe ainsi un impact des projets familiaux sur les changements de parcours selon le sexe en Allemagne, un phénomène qu'on ne retrouve pas en France.

Dans la mesure où la prolongation de l'entrée dans l'âge adulte, qu'on observe en particulier dans l'échantillon ouest-allemand, peut s'accompagner d'une certaine instabilité professionnelle et financière, elle peut induire un report des projets de fécondité, notamment chez les hommes, dont il est plus souvent attendu qu'ils fassent vivre leur famille. Ce report peut, dans certains cas, aboutir à une révision à la baisse des intentions de fécondité. L'impact des parcours fragmentés sur les projets de fécondité semble donc plus prononcé dans l'échantillon ouest-allemand que dans l'échantillon français, en particulier en fonction du genre.

La présente enquête permet ainsi de mesurer l'impact du contexte institutionnel et culturel sur les parcours de vie, mais aussi du genre selon les pays (voir Bernardi, Klärner, von der Lippe 2008). Les parcours d'entrée dans le monde adulte sont fortement structurés par le système éducatif, les structures familiales et l'intervention de l'Etat. L'étude met en évidence le poids des normes sociales relatives non seulement à la procréation mais aussi à la parentalité et aux relations de genre. Elle montre au nom de quelles valeurs s'articulent ces expériences de la jeunesse avec les cadres sociaux propres à chaque société. Les réponses confirment une opposition entre une vision française et une vision allemande de l'entrée dans l'âge adulte. Dans le premier cas, l'entrée est centrée sur l'indépendance définie comme la capacité d'occuper un emploi, en insistant sur la stabilité, pour au moins l'un des membres du couple. Dans le second, la vision allemande est plus centrée sur la capacité, en particulier de l'homme, à gagner de l'argent. L'indépendance et la stabilité sont le maître mot côté français, tandis qu'il s'agit côté allemand avant tout d'avoir un bon revenu, en particulier pour l'homme. L'effet de l'insécurité économique sur les parcours vers la parentalité est donc différemment ressenti selon les contextes.

La présente étude fait apparaître le modèle allemand d'entrée dans la vie adulte comme un modèle mixte. Il se situe ainsi à mi-chemin entre le modèle nordique qui met en avant le développement personnel et valorise l'expérimentation et l'exploration, et le modèle britannique axé sur l'émancipation individuelle obtenue en particulier par l'accès précoce à un salaire. Néanmoins, l'Allemagne (de l'ouest) se distingue des autres cas exposés par le rôle spécifique du mariage dans l'entrée en parentalité, qui est l'un des marqueurs du passage à l'âge adulte. L'installation matrimoniale constitue pour la plupart des répondants ouest-allemands ayant des intentions de fécondité une étape incontournable dans l'entrée dans l'âge adulte. Si le modèle français valorise l'indépendance financière de chaque individu, le modèle allemand est ainsi davantage basé sur l'indépendance financière du couple et non de chacun de ses membres. Plus encore que la réalisation individuelle, c'est la réalisation du couple qui est mise en avant. Ce phénomène révèle la coexistence, en Allemagne, de deux modèles d'entrée dans l'âge adulte : un modèle largement déterminé par le souhait de fonder une famille et qui implique certains choix professionnels et en général le mariage, et un modèle dans lequel le mariage et les enfants n'ont pas leur place.

Références

- Arnett J. 2010. *Adolescence and emerging adulthood: A cultural approach* (4th ed.), Boston, Prentice Hall.
- Arnett J. 2006. The Case for Emerging Adulthood in Europe: A Response to Bynner, *Journal of Youth Studies*, 9, 111-123.
- Barbier J.-C. 2005. *La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale*, *Revue française de sociologie*, vol 46, 2, 351-371.
- Bernardi L., von der Lippe H., Klärner A. 2008. *Job insecurity and the timing of parenthood: A comparison between Eastern and Western Germany*, *European Journal of Population*, vol. 24, 3 : 287-313.
- Bidart C. (dir.). 2011. *Devenir adulte aujourd'hui : Perspectives internationales*, coll. Débats et Jeunesse, Paris, L'Harmattan, 232 p.
- Brachet S., Letablier M.-T., Salles A. 2010. Devenir parents en France et en Allemagne : normes, valeurs, représentations, *Politiques sociales et familiales*, 100, 79-92.
- Bhrolcháin Máire N., Beaujouan E. 2012 « En France comme en Grande-Bretagne, l'allongement des études retarde les maternités », *Population & Sociétés* 495.
- Cavalli A., Galland O. (dir). 1993. *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Éditions Actes-Sud.
- De Lange M., Gesthuizen M., Wolbers Maarten H. J., 2013, Youth Labour Market Integration across Europe, *European Societies*, 5.8.
- Dorbritz J. 2008. Germany: Family Diversity with Low Actual and Desired Fertility. Childbearing Trends and Policies in Europe, *Demographic Research* 19: 557-598.
- Klammer U., Ahles L. 2010. Labour market uncertainties of young people : France and Germany compared, 3^e séminaire du WP3, projet GUSTO, Paris (www.gusto-project.eu).
- Hornung A. 2011. Avoir trois enfants (ou plus) en France et en Allemagne : l'évolution démographique des familles nombreuses, in : Gouazé, S., Salles, A., Prat-Erkert, C. (éds.), *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne : réalités et conséquences*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 35-54.
- Letablier M.-T., Salles A. 2012. *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, Document de travail, Institut National d'Etudes Démographiques (INED), 180.
- Marry C. 2012. Les comparaisons France/Allemagne au prisme du genre. Pour une critique des modèles nationaux, in : Dupré M., O. Giraudet M. Lallement (dir), *Trajectoires des modèles nationaux. État, démocratie et travail en France et en Allemagne*, Peter Lang, Travail et Société, Bruxelles, p. 135-156.
- Moulin S. 2012. L'émergence de l'âge adulte : de l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec, *SociologieS*, sociologies.revues.org/3841.
- Muller P. 2003. *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2003.
- Prioux F. 2007. L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans, *Population-F*, vol. 62 (3), p. 489-532.
- Salles A. 2014. La politique familiale de la grande coalition : vers un accord a minima, *Allemagne d'aujourd'hui*, octobre-décembre, 210, 110-124.
- Salles A. 2012. Les Allemandes plus actives que les Françaises ?, *Populations et Sociétés*, 493.

Samuel O. 2011. Moi, ma famille. Identification et rôle familial et social, *Informations sociales* 145, 58-67.

Van de Velde C. 2008. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF (coll. Le lien social).

Van de Velde C. 2011. L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'Etat ? Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe, *Informations sociales*, 145, 112-121.